

3.4. PRESTATIONS RELATIVES AUX LITIGES ET AUXCONTENTIEUX (HORS FRAIS DE RECOUVREMENT)

Mise en demeure d'un tiers par lettre recommandée avec accusé de réception	☐ Au temps passé	☐ Tarif forfaitaire total proposé soit €TTC
Constitution du dossier transmis à l’avocat, à l’huissier de justice ou à l’assureur «protection juridique»	☐ Au temps passé	☐ Tarif forfaitaire total proposé soit €TTC
Suivi du dossier transmis à l'avocat	☐ Au temps passé	☐ Tarif forfaitaire total proposé soit €TTC

